

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CNPS

AVIGNON – 05 avril 2014

Les décisions arrêtées par la Commission Nationale ne sont exécutoires qu'après approbation par le Comité Directeur National.

Commissions présentes :

CIPS ALPC	: Gilles JOLIT, Président
CRPS CENTRE	: Yannick GUIVARCH, Président
CRPS EST	: Serge MARBACH, Président
CIPS IDF-PICARDIE	: Christelle GRESSIER, Présidente
CRPS PROVENCE-ALPES	: Marc DOUCHET, Président
CRPS RABA	: Claude BENISTAND, Président

Autres présents :

- Bruno MEGESSIER, président CNPS, comité IDF-P.
- Michel CONTE, secrétaire CNPS, comité RABA.
- Jean-Pierre STEFANATO, adjoint au délégué du Collège, vice-président CNPS, comité ALPC.
- Renaud CABANNE, comité Pyrénées Méditerranée
- Laurent CAILLERE, comité Est
- Lucien CIESIELSKI, comité Est
- Patrick LOCQUET, comité Centre
- Alain RUET, comité RABA
- Claude TOULOUMDJIAN, comité PA

Absents excusés :

- Jean-Luc THIRION, Président CRPS Pyrénées Méditerranée, pouvoir donné à la CRPS RABA.
- Cyril WACONGNE, Président CRPS Nord Pas de Calais, pouvoir donné à la CIPS ALPC.
- Serge CESARANO, Délégué du Collège, représenté par son adjoint.

Visite de Jean-Louis BLANCHARD, Président de la FFESSM, accompagné de Francis MERLO, Vice-président de la FFESSM et Président du comité inter-régional Ile de France Picardie, venu nous présenter le nouveau DTN, Richard THOMAS.

Visite de Bernard LABBE, Président du CIR ALPC et membre du CDN.

Visite également de Véronique LHUISSIER et Pierre MARTIN-RAZZI de la rédaction de SUBAQUA.

A l'ordre du Jour

- 1 - Rapport moral du Président.
- 2 - Rapport du Chargé du Secrétariat.
- 3 - Bilan du Chargé de Trésorerie.
- 4 - Budget prévisionnel 2013.
- 5 - Rapports des chargés de mission : enseignement, web, matériel.
- 6 - Suivi des décisions des réunions précédentes
- 7 - Organisation et lancement des projets 2014
- 8- Questions diverses à inscrire en début de séance.

1. Rapports moral du Président (Bruno MEGESSIER)

Le rapport d'activités 2013 (document joint en annexe) a été diffusé via le secrétariat général de la Fédération à l'ensemble des présidents de clubs et des membres élus des commissions régionales de plongée souterraine. Il est présenté et commenté en séance.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du chargé du secrétariat (Michel CONTE)

Depuis l'assemblée générale de Chartres, le 06 avril 2013, la CNPS s'est réunie deux fois en 2013, le 23 juin et le 06 octobre à Marseille.

La première mission du secrétaire est de rédiger et de diffuser les comptes rendus des réunions. Leur validation par messagerie électronique fonctionne parfaitement. Je transmets le compte rendu au Président en principe le lendemain de la réunion pour qu'il le complète avec ses notes. Ce compte rendu est ensuite diffusé à l'ensemble des membres de la CNPS pour accord ou corrections éventuelles, généralement moins d'une semaine après la réunion, avec une date butoir de retour de l'ordre du mois. A la suite de quoi il est diffusé dans sa version définitive et mis sur le site de la CNPS.

Une deuxième mission consiste à préparer, pour chaque réunion CNPS, un diaporama PowerPoint qui reprend toutes les décisions prises lors de la réunion précédente en précisant si elles sont faites, en cours ou non faites.

Une troisième mission est la mise à jour des deux documents CNPS, « composition » et « délégués souterraine » suite aux modifications dans le fonctionnement de la CNPS et dans les bureaux des régions.

La quatrième mission, et pas des moindre, est la sollicitation des plongeurs souterrains pour récupérer des articles et les mettre en page pour constituer un ou, éventuellement, deux « Fil » par an. En 2013, nous avons réussi à faire paraître deux « Fils » :

- Le n° 25 de décembre est composé de 12 articles représentant 61 pages.
Je remercie les 28 personnes qui m'ont permis de vous proposer ce numéro riche et passionnant, soit en écrivant des articles, soit en autorisant la publication de leurs photos.
- Le Fil « Spécial Bange » est composé de 10 parties représentant 48 pages.
Je remercie les 10 personnes qui y ont contribué, soit en écrivant des articles, soit en autorisant la publication de leurs photos, soit les deux.

Le travail de secrétariat n'étant pas une charge excessive, j'en ai donc terminé avec mon rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du chargé de la trésorerie (Marc DOUCHET)

Le bilan financier 2013 (document joint en annexe) est présenté : 32829 € consommés pour 42000 € alloués, soit 78 % du budget prévisionnel.

La raison principale de l'écart est la ligne des expéditions non réalisées à cause des problèmes liés aux conditions météorologiques. C'est une difficulté traditionnelle que rencontre notre activité dans sa prévision budgétaire. Elle est connue et acceptée.

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. Budget prévisionnel 2014

Budget demandé au CDN : 43900 €

Budget accordé : 42100 € en maintien de celui obtenu en 2013.

Marc rappelle les règles financières fédérales et les règles en matière d'établissement et de transmission des feuilles de remboursement de frais.

5. Rapport des chargés de mission

5.1. Mission enseignement (Jean-Pierre STEFANATO, adjoint au délégué du collège)

Le rapport d'activités 2013 (document joint en annexe) a été diffusé à la CNPS par le délégué du collège quelques jours avant l'AG. Il est présenté et commenté en séance.

Le rapport est adopté à la majorité, abstention de RABA et PM.

Questions / remarques adressées au collège des instructeurs :

- Le compte-rendu de la réunion du Collège des INPS qui a eu lieu le samedi 5 octobre 2013 à Marseille doit être diffusé au plus tôt.
- Il est nécessaire de clarifier la façon dont les demandes d'agrément et le suivi des stages doivent être effectués entre les régions et la CNPS au travers du responsable du collège.
- Que devient et comment est construit le numéro d'agrément ?
- Comment doit être déclaré un nouveau cadre et comment suit-on sa formation ?
- Qui imprime les livrets de cadre et comment doivent-ils être mis à disposition ?
- Lors de l'évaluation d'un cadre sur un stage, le représentant de la CNPS devrait être membre d'une autre région afin d'assurer un brassage efficace des pratiques entre les régions.
- Les régions devraient être informées de l'entrée en formation et/ou de la validation des nouveaux cadres par le collège, afin de gagner en visibilité.

5.2. Matériel (Jean-Pierre STEFANATO)

Il est rappelé que le matériel est attribué aux régions pour la réalisation des projets d'expédition, suite à des demandes précises effectuées par les chefs de projet. Ces derniers ont la responsabilité de maintenir le matériel qui leur est confié en bon état de fonctionnement et d'en informer la CNPS. Chaque intervention (révision, réparation, etc....) doit être consignée dans le fichier Excel prévu à cet effet. A minima, l'information doit être transmise à Jean-Pierre pour qu'il puisse mettre à jour le fichier. Les présidents des régions sont les garants du bon déroulement et

du suivi du processus. Rien ne s'oppose à l'utilisation d'une partie de ce matériel en marge des expéditions, notamment sur les stages, sous réserve que cela n'en soit pas la finalité.

Le rapport est adopté à l'unanimité

5.3. WEB

Pas de rapport formalisé, sujet traité dans la partie « Communication » du §6.

6. Suivi des décisions des réunions précédentes

Politique fédérale & interfédérale

6.1. CIPS

Le « Projet de convention avec la FFS » est en cours de signature.

L'installation des panneaux de sensibilisation doit être pérennisée moyennant une adaptation des supports techniques et l'identification des pilotes côtés FFESSM et FFS.

Une action commune pour la sécurisation de la cavité de Lantouy sera initiée au cours de l'année 2014. Chaque fédération participera financièrement à l'opération pour un montant symbolique de 300€. Les présidents des deux commissions de plongée souterraine doivent échanger pour accorder leurs plannings et fixer les modalités d'organisation.

Secours :

- La FFESSM rappelle ne pas souhaiter mettre en place un agrément national.
- Il est convenu que ses licenciés peuvent participer aux formations et entraînements organisés par la FFS sans prendre la licence FFS, sous réserve d'être assurés et de remplir les prérequis exigés pour tous les participants, en particulier le renseignement de la fiche plongeur.
- Il est rappelé que le SSF n'accepte pas les membres des corps constitués. Ce point s'applique aussi bien aux licenciés de la FFESSM qu'à ceux de la FFS.

6.2. Représentation RIPE 2014

Michel CONTE est désigné correspondant RIPE pour la CNPS.

6.3. La couverture AXA

Bruno MEGESSIER demandera une attestation de couverture assurance pour :

- la pratique sur corde en expédition et/ou lors des entraînements, avec ou sans plongée ;
- les pratiques autour du secours sous terre comme en mer.

6.4. Contribution des présidents de région au rapport trimestriel à adresser au CDN

Il est demandé aux présidents des régions d'envoyer une brève et/ou CR des actions réalisées au président de la CNPS un mois avant chaque CDN (Article 11 du RI de la CNPS). Bruno MEGESSIER rappellera l'échéance avant chaque CDN.

Il est proposé de s'inscrire dans un cercle vertueux de communication transversale en ajoutant des médias illustrant chaque action. Cette démarche permettrait de constituer des bibliothèques de photos et autres supports vidéo régionales et nationales (sous réserve que les médias ainsi collectés puissent être partagés).

Formation

6.5. Coursus mélanges

Le cursus mélange est adopté en CDN. Il ne donnera pas lieu à des qualifications souterraines mais à la délivrance par la CTN des qualifications mélanges sur demande de la CNPS.

6.6. Rencontre des cadres (rencontre nationale).

Claude BENISTAND est en attente des disponibilités du gîte du pont d'Ardèche. La rencontre sera organisée sur octobre / novembre 2014.

6.7. Développement des compétences des plongeurs (rencontre nationale).

Cette action sera proposée au calendrier CNPS en 2015. Il s'agit de favoriser la pratique de haut niveau et les échanges entre plongeurs de différentes régions.

Le camp organisé autour d'une pointe sur le Ressel en mai 2014 est ouvert aux plongeurs qui souhaiteraient déjà s'inscrire dans cette démarche.

6.8. Guide des Bonnes Pratiques.

Suite à la validation du cursus mélanges et à la clarification des attentes du CDN, le GBP va pouvoir avancer. Marc DOUCHET suit le dossier.

6.9. Evolution cursus PS1

La proposition suivante est mise au vote : « Le collège doit revoir le cursus pour permettre la validation du PS1 en 1 week end. Son retour est attendu pour présentation à la CNPS de juin 2014. »

Vote

- contre : 0
- Abstention : PA

6.10. Evolution du contenu du FPS2

La proposition suivante est mise au vote : « Le collège doit étudier les modifications à apporter au cursus FPS2 pour supprimer le pré requis du N4, en ajustant le contenu théorique en conséquence, et s'assurer de la cohérence de l'ensemble du cursus. Son retour est attendu pour présentation à la CNPS de juin 2015. »

Vote

- Contre : 0
- Abstention : 0

Communication

6.11. Internet

La refonte de la vitrine Internet de la CNPS sera envisagée dans le cadre d'un « Groupe de travail Internet » piloté par Serge CESARANO. Les personnes intéressées doivent se manifester.

Les régions sont invitées à demander aux plongeurs de consulter le site CNPS et faire un retour sur les manques et les besoins d'évolution des rubriques. Les retours des cadres en matière de suggestions et expression des besoins sont les bienvenus.

La question du maintien en l'état du forum et des fiches cavités est posée. Il est décidé de relancer les actions pour la contribution aux fiches cavités, de refaire un squelette de fiche et de le diffuser au travers des régions. Démarche à faire auprès de GrottoCenter et de Plongeesout pour collaborer.

La fermeture des liste de diffusion plongee-souterraine et plongee-souterraine_ffessm n'est pas arrêtée.

L'ouverture et l'animation de la page Facebook n'est pas arrêtée.

6.12. Production du Fil

L'utilisation de Calameo est concluante.

La recherche d'une solution d'édition permettant une mise en page pour une impression professionnelle est toujours en cours.

6.13. Subaqua

Jean-Pierre STEFANATO diffusera le planning, les articles prévus et les échéances à venir.

6.14. Support de communication

Affiches : Marc DOUCHET annonce que les posters sont prêts.

Plaquette : Christelle GRESSIER rappelle que 1000 flyers ont été imprimés.

Tee-shirts : Bruno MEGESSIER présente les maquettes en cours d'élaboration et reçues de Dykkeren. Il est convenu de soumettre les maquettes pour avis sur le forum afin de choisir le modèle de TShirt qui recevra le « meilleur suffrage ». L'ensemble des régions s'accordent sur le principe d'un TShirt unique pour tous, à l'exception du CIALP qui est d'accord pour un modèle de base unique mais avec possibilité d'y rajouter le logo de la région..

Hors réunion, Dykkeren confirme la possibilité pour une région d'ajouter un élément graphique complémentaire sans que cela impacte les autres en matière de coût.

7. Organisation et lancement des projets 2014

Dates arrêtées

- 29/06/2014 : CNPS – Marseille
- 04/10/2014 : Collège des Instructeurs - Paris
- 05/10/2014 : CNPS – Paris

8. Questions diverses

Pas de question diverse inscrite

Rédacteur Michel CONTE ET Bruno MEGESSIER

Document définitif transmis aux membres de la CNPS le 25/05/2014, en attente de validation par le CDN.

Liste des documents joints en annexe :

- Rapport d'activité 2014 du Président
- Rapport du chargé de mission Formation

Rapport d'activité 2013

L'activité plongée souterraine des commissions de la FFESSM a été très perturbée par les conditions de pratiques rendues difficiles par les fortes précipitations de l'année 2013. De nombreux stages et expéditions ont été reportés ou tout simplement annulés à cause des crues. Nos plongeurs ont malgré tout obtenu des résultats très respectables.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des acteurs de nos commissions, cadres et non cadres, pour l'accueil qu'ils offrent à nos licenciés, qu'ils viennent le temps d'une rencontre ou qu'ils s'impliquent dans la durée.

Je tiens à féliciter tout particulièrement nos « pointeurs », ainsi que celles et ceux qui les supportent au sens propre comme au figuré, car ils nous inspirent par leurs exploits.

FORMATION

La forte implication des commissions régionales et départementales dans la formation des plongeurs souterrains et de leurs cadres témoigne de l'intérêt grandissant pour notre activité. Cela pérennise nos actions de fond pour la maîtrise des risques spécifiques au milieu souterrain par un public toujours plus large. Cela nous assure aussi une demande en constante croissance.

Malgré l'annulation de nombreux stages, nous avons su accueillir un nombre de stagiaires équivalent à l'année précédente. Le nombre de cadre en formation est aussi en augmentation. Il reste malheureusement trop faible en regard de la demande.

EXPEDITIONS

Malgré des conditions de pratiques rendues difficiles par les fortes précipitations (bis), les plongeurs de nos commissions ont obtenus des résultats très respectables. La liste ci-après, non exhaustive, présente les plus remarquables.

Les françaises

Font d'Estramar

Les plongeurs des CRPS RABA et PM ont permis à Xavier Meniscus d'atteindre la profondeur -248m dans la résurgence de Font d'Estramar, lors d'une plongée de 10h30. Cet exploit fait de Font d'Estramar la résurgence la plus profonde explorée par l'homme en Europe.

Grotte du Diable

Les plongeurs de la CRPS RABA ont permis à Xavier Meniscus d'atteindre la profondeur -173m à la Grotte du Diable, lors d'une plongée de 5h45.

Groin

Les plongeurs de la CRPS RABA ont permis à Xavier Meniscus de franchir le siphon 1 du Groin, après un parcours noyé de 2250m et un point bas à -25m, lors d'une plongée de 4h30. Le Golet du Groin devient le 2eme verrou liquide le plus long de France.

Ressel

Les plongeurs de la CIRPS IDF ont permis à deux plongeurs d'atteindre le siphon 3, après une plongée de 2h sur un parcours de 2200m et un point bas à -80m. Cette première plongée de repérage effectuée par des français au lieu-dit du « camp des anglais » a permis de valider l'intérêt du site pour l'entraînement aux plongées engagées.

Bange

Les plongeurs de la CRPS RABA ont atteint la côte 5004m au siphon 13, en collaboration avec des plongeurs de la FFS. Cette aventure a fait l'objet d'une parution : « le fil spécial Bange ».

Les étrangères

Camp Bosnie

L'expédition s'est déroulée sur 3 semaines en août, avec la participation de huit plongeurs engagés dans l'aventure. Peu de première mais le renforcement de notre présence sur place, la participation à un documentaire sur la résurgence de la Buna, la reconnaissance d'objectifs importants pour l'expédition 2014 et la demande de plusieurs municipalités pour l'étude des sources captées pour les besoins des populations locales.

Camp Italie

L'expédition s'est déroulée sur 2 semaines en août. L'objectif était axé sur la poursuite de l'exploration des sources du TIMAVO dans la Province de Trieste, en particulier les gouffres du « Pozzo dei Colombi » à quelques centaines de mètres des sorties du Timavo et du « Trébiciano » situé dans la municipalité de Trieste. Le premier consiste en une résurgence connue jusqu'à -90m de profondeur, le second est une grotte équipée d'échelles qui permettent de descendre à -400m en spéléo pour rejoindre le plan d'eau à plonger. Peu de première mais une bonne couverture médiatique et des perspectives pour la suite.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION ET VIE FEDERALE

Publication du Fil (la webzine de la sout')

2013 renoue avec la parution de deux numéros grâce au fil « spécial Bange ». Les publications du Fil sont accessibles depuis le site Internet de la Commission Nationale.

Collège des Instructeurs Nationaux de Plongée Souterraine

Un niveau intermédiaire de plongeur entre le PS1 et le PS2 a été introduit pour permettre l'évolution en autonomie sous certaines conditions, dans le cadre des stages et en cavités dites « écoles ». Ce niveau ne donnera pas lieu à la délivrance d'une carte mais sera attesté sur le carnet de plongée du titulaire.

Les réflexions sur la pratique et l'enseignement des mélanges dans le contexte hors code du sport ont aboutis. Les plongeurs souterrains formés et reconnus compétents par la CNPS pourront se voir délivrer les cartes des différents niveaux de plongeurs mélanges par la CTN sur demande de la CNPS. Les modalités sont disponibles auprès de la CNPS.

Les réflexions sur la pratique et l'encadrement en recycleur, machine CE et/ou non CE, dans le contexte hors CDS, ont été initiées.

Salon de la plongée

La CNPS a assuré une permanence sur le stand fédéral avec le support des commissions régionales IDF-P, CIALP, RABA et PA. La permanence sur le bassin pour la réalisation des baptêmes en recycleur a été assurée par la CIRPS IDF-P (commission inter régionale de plongée souterraine Ile de France Picardie).

RIPE 2013

La présence aux RIPE a été rendue possible grâce à la délégation de la CRPS RABA.

Bruno Megessier,
Président de la CNPS

Serge CESARANO

Délégué du collège des Instructeurs Nationaux de Plongée Souterraine

Avignon le 31/03/2014

Bonjour à tous,

Un petit bilan des actions entreprises ce dernier semestre.

Dans les dernières avancées :

- Accords avec la FFS dans le cadre de la CIPS.

Nous avons échangé déjà à ce sujet et l'entente semble régner entre nos 2 fédérations.

Des accords ont été conclus entre autre sur les formations, la pose des plaquettes, le secours ...

- Les mélanges

Depuis le salon de la plongée, notre commission, par l'intermédiaire de ses cadres peut assurer des formations de plongeurs Nitrox et Trimix. Des compétences seront validées et les plongeurs se tourneront vers la commission technique pour l'attribution de brevets, avec les pré-requis habituels.

- Livrets de plongeurs et de cadres

Nos livrets de plongeurs, intégrant un passeport de plongée souterraine, ainsi que le livret de cadres intégrant FPS1 et FPS2 seront imprimés par le siège fédéral. Deux livrets en tout donc.

Nous rejoindrons ainsi les autres commissions avec la mise à disposition de ces fournitures fédérales.

Nous allons donc placer en première partie du carnet de plongeur un passeport où seront indiqués tous les brevets et qualifications, dont le PS1 « autonome » (ancien PS1+). Ce travail doit être finalisé avant la maquette des livrets.

- La base fédérale

La base fédérale en ligne sert de référence pour nos plongeurs et cadres souterrains. Un extrait complet intégrant les informations antérieures à 2011 peut être demandé facilement au service des brevets par le délégué.

Ceci règle nos soucis d'enregistrement, hormis les PS1 autonomes qui n'y figureront pas.

- Les formations et l'enregistrement des stages

Certains ont été perturbés par mes non-réponses aux demandes de numéro d'agrément, j'en suis désolé mais je n'avais pas encore envisagé la globalité du système.

Ceci m'a amené à comparer les déclarations de stages pour la demande d'agrément et les CR réels de stages. Bien souvent il y a de grandes variations entre les deux.

Donc, je ne vois pas pourquoi je refuserai l'agrément d'un stage enregistré au calendrier national. Pas plus qu'un stage présenté en cours d'année par un FPS2.

Je pars donc du principe que les stages nationaux sont systématiquement agréés lors de leur parution. Je vous adresse donc une copie du calendrier avec les numéros d'ENREGISTREMENT.

De ce fait l'agrément dépend du FPS2 et c'est lui qui devrait porter l'agrément.

Bien entendu si lors du CR de stage il y avait des irrégularités, c'est le FPS2 qui en porterait la responsabilité. Rien de changé avec aujourd'hui où les CR sont souvent différents de la prévision initiale.

De même, il faudrait écrire que les FPS1 peuvent signer des compétences sur les livrets de plongeurs en dehors des stages. C'est toujours le FPS2 qui finalise.

- PV examen brevets de plongeurs

J'ai ajouté une case licence moniteur au bordereau car sur la base fédérale c'est la première info à renseigner et je dois toujours aller chercher ce numéro ailleurs. Juste un détail donc, mais qui compte pour celui qui saisi.

Bonne AG à tous, je serai en Chine à ce moment là

Amicalement, Serge